# 184850 - Ce qu'on se dit à propos d'une personne qui nous a fait du mal peut il être considérée comme un médisance?

**question**

Si une personne me mettait en colère et si, ensuite, je m'enfermais dans ma chambre et me mettais à me dire des choses à propos de cette personne, serait-ce une médisance? Aurais-ce commis un péché? Si tel était le cas, comment se repentir? Pour qu'il y ait médisance, faut il que plusieurs personnes la fassent ensemble? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Le dénigrementdes gens et l'évocation de leurs défauts relève , en principe, des mauvaises mœurs et habitudes. Qu'on l'exprime verbalement ou en entretienne le sentiment. C'est une tare qui affecte le langage ou le cœur et y laisse une marque qui se traduit par la haine, la détestation, le mépris pour les gens et l'irrespect à l'égard de leurs conditions de vie.

Ce sentiment détourne l'âme des nobles dessins pour lesquels elle a été créée, notamment l'animation de l'univers grâce à l'accomplissement de bonnes œuvres et à la promotion des vertus. En effet, le cœur dominé par la haine envers les gens qui s'exprime à travers des injures, ce cœur-là est loin d'être purifié et de baigner dans la tranquillité que procure la proximité d'Allah Très-haut, situation à propos de laquelle Allah le Puissant et Majestueux dit: Certes ceux qui croient, font de bonnes œuvres et s'humilient devant leur Seigneur, voilà les gens du Paradis où ils demeureront éternellement. (Coran,11:23).

L'imam al-Ghazali (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) ditdans un chapitre qu'il a consacré à l'interdiction de la médisance: «De même qu'il vous est interdit d'évoquer avec un autre les défauts d'une tiercepersonne, de même il ne vous est pas permis de penser du mal de votre frère

(dans la foi).Chaque fois qu'une mauvaise pensée vous traverse l'esprit à propos d'un musulman , vous devez prendre soin de lui davantage et prier pour lui. Ce serait une manière de contrarierSatan et de le chasser loin de vous de sorte qu'il ne recommence à vous inspirer de mauvaises pensées.

En effet, il aurait peur que vous vous mettiez de nouveau à invoquer Allah et à prendre soin de votre frère (victime de médisance). Quand vous découvrez un faut pas chez un musulman, donnez lui des conseils dans la discrétion. Ne vous laissez pas tromper par Satan qui pourrait vous inciter à le médire.» Extrait succinct de Ihyaa ouloumiddine (3/150).

Ceci s'applique au cas où vous auriez injurié quelqu'un injustement en secret. Si vous l'aviez fait justement pour répondre à une injustice ou une agression, vous n'auriez commis aucun péché et votre réaction ne aurait représenté aucun inconvénient. C'est dans ce sens qu'Allah le Puissant et Majestueux dit: Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué. Et Allah est Audient et Omniscient. (Coran,4:148). Encorequ'il soit préférable, même dans ce cas, d'éviter l'insulte et l'injure et de s'occuper plutôt de ce qui est de nature à favoriser la purification du cœur.

Nous avons déjà largement abordé cette question dans le cadre de la fatwa n° 136415.

Allah le sait mieux.